



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 18 mars 2015

DECISIONS

Yannick CABALLERO (CASTRES OLYMPIQUE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Castres Olympique / LOU Rugby du 7 mars 2015, comptant pour la 19^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Yannick CABALLERO est suspendu pour une durée de **2 semaines consécutives** pour « *Frapper un adversaire avec le genou* ».

Monsieur Yannick CABALLERO sera donc requalifié à compter du 21 mars 2015.

Christophe SAMSON (CASTRES OLYMPIQUE) : A la suite de sa citation lors de la rencontre Castres Olympique / LOU Rugby du 7 mars 2015, comptant pour la 19^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a considéré qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de Monsieur Christophe SAMSON.

Christophe HAMACEK (A.S. BEZIERS HERAULT) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n° 5 de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / A.S. Béziers Hérault du 1^{er} mars 2015, comptant pour la 22^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a décidé de prononcer à l'encontre de Monsieur Christophe HAMACEK, une interdiction d'accès au banc de touche et aux vestiaires d'arbitres **pendant 9 semaines consécutives** au motif de « *Comportement répréhensible sur le banc de touche* ».

Cette suspension prend effet à compter de ce jour. La date de requalification sera fixée ultérieurement, en tenant compte du dernier match disputé par l'A.S. Béziers Hérault lors de la saison 2014/2015 et de la période de neutralisation de l'intersaison 2015.

La Commission de discipline et des règlements a en outre prononcé **une amende de 5 000 euros** à l'encontre de l'A.S. Béziers Hérault pour « *Non-respect de l'article 65 des règlements généraux de la LNR* » en raison des agissements de son entraîneur dans l'exercice de ses fonctions.

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRES MAJEURS

PARTENAIRES OFFICIELS



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Sakiusa NAVAKADRETIA (R.C. NARBONNE MEDITERRANEE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres R.C. Narbonne Méditerranée / A.S. Béziers Hérault du 7 septembre 2014, comptant pour la 3^{ème} journée de PRO D2, R.C. Narbonne Méditerranée / Tarbes Pyrénées Rugby du 23 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de PRO D2, R.C. Narbonne Méditerranée / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 15 mars 2015, comptant pour la 24^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Sakiusa NAVAKADRETIA est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Sakiusa NAVAKADRETIA sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le R.C. Narbonne Méditerranée.

Damien TRAILLE (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres R.C. Massy Essonne / Section Paloise Béarn Pyrénées du 23 août 2014, comptant pour la 1^{ère} journée de PRO D2, Stade Aurillacois Cantal-Auvergne / Section Paloise Béarn Pyrénées du 8 mars 2015, comptant pour la 23^{ème} journée de PRO D2, Section Paloise Béarn Pyrénées / A.S. Béziers Hérault du 15 mars 2015, comptant pour la 24^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Damien TRAILLE est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Damien TRAILLE sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par la Section Paloise Béarn Pyrénées.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRES MAJEURS

PARTENAIRES OFFICIELS